

De: ALERTE
Envoyé: vendredi 1 septembre 2023 12:29
Cc: ALERTE
Objet: [ARS/Plan Hivernal] - Liste des pharmacies sous-traitantes pour les préparations magistrales
Pièces jointes: ss_traitants_absents_du_dispositif_Amox.xlsx

Bonjour,

Dans le cadre du plan de préparation et de gestion des tensions en produits de santé au cours des épidémies hivernales, nous revenons vers vous sur la liste des pharmacies sous-traitantes pour les préparations magistrales, suite à une demande de précision de l'ANSM afin de compléter certaines informations.

En effet suite à l'ensemble de vos retours concernant la liste des pharmacies sous-traitantes autorisées à réaliser des préparations magistrales pouvant présenter un risque pour la santé (préparation à base de substances CMR et préparations destinées aux enfants de moins de 12 ans contenant des substances vénéneuses). Il semble qu'à minima 14 pharmacies sous-traitantes, qui disposent a priori des autorisations nécessaires, n'ont pas participé au dispositif des préparations magistrales d'amoxicilline gélules.

Nous demandons aux ARS concernées de bien vouloir prendre attache auprès de ces 14 pharmacies afin de connaître les raisons pour lesquelles celles-ci n'ont pas souhaité entrer dans le dispositif (problème lié au matériel, personnel... ?).

Nous remercions par avance pour votre retour d'ici jeudi 7 septembre 14h,
Bien cordialement,

CORRUSS

Centre Opérationnel de Régulation et de Réponse aux Urgences Sanitaires et Sociales
Sous-Direction Veille & Sécurité Sanitaire (DGS-VSS) | Direction Générale de la Santé

Ministère de la Santé et de la Prévention

14, Avenue Duquesne, 75007 Paris

Tél : 01 40 56 99 99

www.sante.gouv.fr



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de la santé**

Nos ministères agissent pour un développement durable.

Préserveons l'environnement : n'imprimons que si nécessaire !